JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée, de la Société grammaticale, etc., etc., et par plusieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOILEAU, *Art poétique.*

N° III.

PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue du Bouloy, N° 8.
Chez PILLET, rue des Grands-Augustins;
Et chez SANSON, Palais-Royal.

1826.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Lettre de M. Bescher.

Lettre de M. Lévi.

Lettre de M. de Bayard de la Vingtrie.

Faut-il un accent aigu sur le premier E du verbe DÉSIRER ?

DEUXIÈME PARTIE.

Troisième Leçon de grammaire par M. Boniface.

TROISIÈME PARTIE.

Nouveaux Développemens sur la didactique des langues, par M. Marle.

QUATRIÈME PARTIE.

Examen de la première Méditation poétique de M. *de Lamartine*, par M. Perrier.

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOLUTIONS.

A MM. les Rédacteurs du Journal grammatical et didactique de la Langue française.

MESSIEURS,

Vous avez conçu une entreprise d'une grande utilité; tous les amateurs de la pureté de la langue vous sauront gré de vos généreux efforts. Permettez-moi de m'intéresser particulièrement au succès de votre jour-

nal, de m'associer parfois à vos travaux, et de vous soumettre des observations qui n'auront d'autre but que celui de m'éclairer avec vous, et de contribuer peut-être à quelques rectifications utiles à la perfection de votre ouvrage.

Mon premier objet est de vous parler de l'orthographe que vous avez adoptée. Vous écrivez *français*, *anglais*, par *ai*; je ne puis que vous louer de cette réforme de l'ancien usage. La raison indiquait ce changement comme tant d'autres. Ne doit-on pas s'appliquer à rapprocher le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation ? C'était une contradiction d'écrire *oi* et de prononcer *ai* ; après avoir adouci les sons barbares du langage, il a bien fallu en venir à corriger l'écriture.

Mais je lis, à la page 4 de votre premier numéro, cette phrase ainsi orthographiée : *quelle ressource.... pour le père de famille qui a entrepris l'éducation de ses* ENFANS... Je n'approuve point cette suppression du *t* dans le pluriel des mots en *ant* et en *ent*. Si vous écrivez des *inconvéniens* comme des *entretiens*, des *mandemens* comme des *examens*, des *enfans* comme des *rubans*, des *diamans* comme des *romans;* les étrangers et les Français mêmes seront facilement induits en erreur, l'analogie les portant à écrire au singulier *inconvénien*, *monumen*, *enfan*, *diaman* comme on écrit *entretien*, *examen*, *ruban*, *roman;* et *entretient*, *exament*, *rubant*, *romant*, comme *monument*, *inconvénient*, *enfant*, *diamant* ; tandis qu'en laissant le *t* au pluriel, on sait aussitôt qu'il doit terminer

les mots au singulier, et que ceux qui ne le prennent pas au pluriel ne l'ont pas aussi au singulier. « Quand une lettre radicale, dit Beauzée, ne nuit pas à la prononciation, c'est nuire à l'analogie que de la supprimer. » Par quelle bizarrerie veut-on écrire les *tridens*, quand on sait qu'il faut écrire les *dents?* les *contrevens*, quoiqu'on dise les *vents*? C'est sacrifier à une folle innovation les principes les plus clairs de l'analogie, et multiplier les difficultés orthographiques, qu'on doit toujours chercher à simplifier. La règle est que, dans les mots en *ant* et en *ent*, pour le pluriel, on ajoute *s* au singulier. Sortez de là, vous entrez dans le labyrinthe des exceptions. Pourquoi donc s'écarter de la règle quand tout demande qne l'on s'y conforme?

Page 25, vous dites : *mais ne considérant plus cette sensation comme* appartenante *à chacun de ces objets*, je *la sépare.... Appartenant*, suivi de mots déterminatifs, ne doit-il pas être considéré comme verbe, par conséquent comme invariable? On dit qu'une chose *appartient* et non qu'elle *est appartenante* à quelqu'un. Ce n'est ni la qualité ni la nature de l'objet que ce dernier mot exprime; car *l'appartenance* peut changer d'un jour à l'autre, et les expressions complétives dont il est suivi en restreignent nécessairement la signification. A l'appui de mon sentiment je vous citerai ces autorités :

« Fleuri, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Yssy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne *appartenant* à un séminaire. »

(VOLTAIRE.)

« Le pape avait pris les duchés de Castre et de Romiglione, *appartenant* à Edouard Farnèse, duc de Parme. »

(*Idem.*)

« Ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Casan, *appartenant* à des Turcs. »

(*Idem.*)

« .... Entre autres, les fidénates qui avaient pillé des bateaux *appartenant* aux Romains. »

(De Ségur.)

« Les Romains, abordant sur les côtes de Sicile, *appartenant* aux Carthaginois, y seront protégés. »

(*Idem.*)

« Denys avait fait appeler secrètement des Campaniens en garnison dans les places *appartenant* aux Carthaginois. »

(*Idem.*)

« Louis convint avec eux de ne reprendre aucune place *appartenant* à l'empereur. »

(*Idem.*)

« Les troupes *appartenant* à la nation, ne pourront, sans se rendre coupables du crime de rébellion et de lèse-nation, favoriser la violation de la constitution ou des lois. »

(tissot.)

Vous pourriez m'opposer cet exemple :

« Croirait-on de bonne foi que Charlemagne eût parlé

dans son testament de Rome et de Ravenne, comme de villes à lui *appartenantes*, si le pape en avait été maître absolu. »

(VOLTAIRE.)

Mais vous considérerez que le complément, qui exprime toujours la tendance après le mot *appartenant*, est ici placé avant ce participe, et qu'il ne le détermine point. Il est de principe que les mots complétifs placés par inversion avant le participe, lui laissent la même étendue d'expression qu'il aurait si le complément n'existait pas ; le participe est donc généralement considéré comme adjectif dans cette position, ainsi l'on dit :

Je connais une personne *grondant* sans cesse, *contrariant* toujours, *obligeant* trop facilement, *contredisant* par plaisir.

Et en transposant le complément :

Je connais une personne *sans cesse* GRONDANTE, *toujours* CONTRARIANTE, *trop facilement* OBLIGEANTE ; *par plaisir* CONTREDISANTE.

Tel est l'effet du mécanisme des mots, qui influe et sur leur nature, et sur la manière de les écrire.

Si vous croyez ces observations dignes de quelque intérêt, je vous prie de leur donner place dans votre feuille, et de m'éclairer si je suis dans l'erreur.

BESCHER.

Dans le numéro prochain M. Marle répondra aux objections de M. Bescher sur le pluriel des mots en *ant*, et M. Boniface justifiera l'orthographe du mot *approchante*.

Lettre à Monsieur BONIFACE, *sur les Participes* dormir, languir, coûter, valoir, peser, etc.

MONSIEUR ET AMI,

Renfermés dans l'étroite enceinte de leurs séances, les membres de la Société grammaticale sont à la fois combattants et juges dans les difficultés qui s'élèvent; et quelque lumineuses que soient les attaques et les défenses, la publicité des débats était vivement désirée par ceux qui cherchent la vérité, aux dépens même de leur amour-propre. Le Journal de la Langue française vient d'ouvrir un vaste champ aux discussions.

Les gens du monde et les gens de lettres pèseront avec sagesse le pour et le contre. Les systèmes seront comparés, les règles adoptées ou modifiées, les difficultés résolues. La grammaire et l'usage, éclairés par la raison et le bon goût, concilieront les grammairiens, peuple jusqu'ici inconciliable; l'académie, tribunal suprême des procès littéraires, se réveillera de son inaction; elle lira, méditera, prononcera, et achèvera enfin son dictionnaire,

Qui toujours très-bien fait, reste toujours à faire.

Voilà, mon cher Monsieur, les heureux résultats que nous fait espérer le Journal de la Langue française. Propagateur et soutien des saines doctrines, vous vous applaudissez du bien que va produire la publicité de nos discussions; vous aimez qu'on agisse de bonne foi ; et, quand j'attaque ici une opinion que vous avez émise dans votre *manuel*, vous ne voyez, dans ma conduite, qu'une preuve de l'estime que j'ai pour vos talents : *il faut aimer Platon, mais encore plus la vérité.*

C'est encore sur les participes que nous allons discuter ; les participes, l'épouvantail des enfants, la ressource consolante de l'ignorant pédagogue, le sujet des méditations du vrai grammairien. Cependant aucune des parties du discours n'a été traitée avec plus de détails ; des volumes entiers ont été consacrés à l'examen des différents systèmes, sur ce qu'on est convenu d'appeler le *participe présent et le participe passé.* Les ouvrages de MM. Lemare, Bescher, Vanier, Boursón, quoique lumineux et remplis de faits, empêchent-ils les professeurs timides ou ignorants de se courber devant l'idole de la routine ? Non !

Celui-ci prétend encore que le participe passé d'un verbe actif, quoique précédé d'un régime direct, doit être invariable, lorsqu'il est suivi du sujet de la proposition ; celui-là enseigne que le participe est invariable lorsqu'il est suivi d'un verbe, ou d'un adjectif.

Un autre écrit que le participe du verbe plaire doit prendre l'accord quand ce verbe est pris au figuré, etc.

etc , etc. . . . . Et remarquez que chaque professeur veut avoir un système à part. On rougirait d'écrire ou de penser comme son collègue, et s'il arrive qu'on ait fait imprimer une opinion erronée, on n'avoue sa faute que *in petto*, et l'on meurt, comme le dit Domergue, dans l'impénitence finale !

Mais d'où vient que nos grammatistes ne dirigent pas leurs attaques vers la théorie compliquée, difficile et importante de la préposition; vers l'emploi, souvent embarrassant, du mode subjonctif; vers la nature encore mal connue du verbe? D'où vient qu'ils ne vont pas apporter, je ne dis pas soumettre, leurs précieuses innovations *à la société grammaticale* qui cherche la vérité, et l'accueille de bonne foi de quelque côté qu'elle vienne, mais aussi qui repousse, avec les armes victorieuses de la logique, le charlatanisme grammatical? Voilà cependant l'arène où sont appelés à combattre avec loyauté, avec franchise, tous les professeurs de quelque pays qu'ils soient : parce qu'il n'y a qu'une grammaire au monde pour toutes les langues, puisqu'il n'y a qu'une logique pour tous les hommes. Mais il faut, même pour exprimer ses doutes, de la capacité, des connaissances, et, plus que tout cela, le désir et la volonté de s'éclairer; et la plupart de nos maîtres ne sont pas assez instruits *pour savoir qu'ils ne savent rien.* Cependant ils craignent de se mesurer avec les Darjou, les Lemare, les Perrier, les Thouvenel, les Bescher, les Vanier, et avec tant d'autres qui honorent, comme vous, monsieur, la société grammaticale, ce qu'ils savent, c'est qu'il existe dans la langue française *un petit mot* appelé *participe* sur lequel les meil-

leurs grammairiens ne s'accordent pas; vite ils s'en emparent. Tel savant a cru devoir se faire un système : ils s'en créent un aussi; la question était embrouillée : ils la compliquent davantage ; aux exceptions nombreuses que présente une règle, ils ajoutent d'autres exceptions; ils ont enfin leur *traité de participes !* et les voilà, censurant avec orgueil ceux qui ne pensent pas comme eux; frayant une route nouvelle à leurs élèves qui, tout fiers d'être les seuls à écrire tel ou tel *participe* de telle ou telle manière, bondissent de joie sur les bancs de la classe des *participes* ; car, vous le savez, les jeunes demoiselles s'écrient : nous sommes en *participes* ! avec le même enthousiasme que nos collégiens disent : nous sommes en *philosophie !*

Voilà, mon cher Monsieur, comment nos éternelles discussions répandent, dans l'esprit des élèves, l'incertitude et l'erreur. Vingt professeurs, vingt systèmes. Serait-il donc impossible de fondre toutes les opinions sur les participes, et d'en former un corps de doctrines sûres et invariables, et qui, sanctionné par la *société grammaticale*, serait l'expression de la majorité des grammairiens, et servirait dès-lors de guide et de régulateur suprême ? Je ne le pense pas. Je proposerais même, afin d'atteindre ce but, l'examen de l'excellent *traité des participes* de M. Bescher, pour les professeurs; et pour les élèves, celui que vous avez publié dernièrement, comme plus accessible à toutes les intelligences.

Cependant, Monsieur, je crois trouver dans votre traité une omission qui pourrait induire les élèves en

erreur, et une opinion erronée sur les participes des verbes valoir, coûter, etc., regardés, il est vrai, généralement comme neutres ou plutôt intransitifs.

Je m'occuperai d'abord de l'omission.

Vous dites à l'article des participes précédés du pronom *en* : « On écrit avec l'accord :

» *Combien j'en ai cueillies* ! » comme on écrirait :

» *Combien de fleurs j'ai cueillies* !

» Parce que, dans ce cas, il n'est pas possible de sous-entendre après le participe une expression de *quantité* : » cette expression est ici *combien*, substantif collectif qui » précède le pronom *en*. »

Je suis entièrement de votre avis à ce sujet; mais un élève ne pourrait-il pas généraliser la règle que vous donnez, et, ne sachant pas distinguer *une expression de quantité d'une expression d'étendue* dont vous ne parlez pas, ne se croirait-il pas en droit d'écrire :

« *Vous avez mangé beaucoup de crême; ah! combien j'en ai mangée aussi!* »

Ce que vous condamneriez certainement.

Mais voici une attaque bien plus sérieuse; je vais attirer sur ma tête l'anathème grammatical; les ignorants me traiteront d'ignorant; les novateurs de novateur; ceux qui ne suivent les lois de l'orthographe que par tradition, ceux qui regardent encore le gothique *Restaud* comme l'oracle des grammairiens, vont crier au sacrilége; mais je me consolerai de la colère impuissante des

routiniers à préjugés, en profitant de vos observations, et des sages conseils de nos grammairiens philosophes qui veulent que l'on doute avant d'affirmer.

Eh bien! moi, je doute et je demande qu'on m'éclaire.

L'indécision des grammairiens pour ce qui regarde la théorie des participes, semble ne plus se porter que sur un seul point: sur le *participe passif* des verbes intransitifs et principalement sur celui de valoir et de coûter.

Dans la première édition de votre *Manuel*, vous dites que ces deux verbes rentrent dans la classe *d'avoir*, et vous prescrivez l'accord du *participe passif* de l'un et de l'autre. Dans la seconde édition vous le regardez au contraire comme invariable, à l'exemple de la plupart des professeurs. Cette rétractation, Monsieur, fait l'éloge de votre caractère; elle prouve que vous aimez la vérité, même lorsqu'elle paraît condamner publiquement vos erreurs. Votre mérite reçoit un nouveau lustre, s'il est possible, de cette honorable franchise qui devrait servir de leçon à plus d'un grammairien.

Avant d'entrer dans la discussion, je vous prierai de répondre à ces quatre questions, dont la solution intéresse peut-être toute la théorie des participes passifs.

1° Peut-on poser en principe que le pronom *les*, placé immédiatement ou presque immédiatement avant un verbe, est *toujours* complément direct de ce verbe? (1)

(1) Avant le verbe *être*, *les* peut être regardé comme attribut, et devant les verbes *falloir* et *manquer*, comme complément direct

2°. Peut-on poser en principe qu'avant le complément direct *les*, aucune préposition ne peut *jamais* être sous-entendue ?

3°. Peut-on poser en principe que le sens figuré du participe n'en doit pas changer l'accord ?

4°. Peut-on t écrire en français ,

Ce ballot pèse avec / pour / moyennant } un poids de cent livres.

Au lieu de : ce ballot pèse cent livres.

Ce cheval coûte avec / pour / moyennant } cent écus.

Au lieu de : ce cheval coûte cent écus.

Ce château vaut avec / pour / moyennant } cent francs.

Au lieu de : ce château vaut cent francs.

Ce jeune homme sent avec / pour / moyennant } la rose.

Au lieu de : ce jeune homme sent la rose.

Votre réponse sera, je l'espère du moins, affirmative sur les trois premières questions, et négative sur la dernière.

Je prends acte de votre aveu , et je pose ce principe général :

Dans toute proposition , un verbe qui peut recevoir immédiatement avant lui le pronom régime ou complément direct *les* , est transitif, et le participe passif de ce verbe est susceptible d'accord , quel que soit le sens dans lequel il est pris.

(Les verbes *être*, *manquer* et *falloir* sont seuls exceptés de cette règle.)

---

du verbe *avoir* sous-entendu. Exemple : « Il me les faut, c'est-à-dire, il me faut avoir eux ; il me les manque, c'est-à-dire , il me manque d'avoir eux. »

N° 1.

ON DIT :

Les quatre mois qu'a *duré* le Jubilé.

Les trois heures qu'il a *dormi*.

Les trois années qu'il a langui en prison.

Les cent ans que les Corneilles ont *vécu*.

Les trois journées qu'il a *couru*.

La nuit qu'il a *chanté* sous *mes croisées*.

Les deux jours qu'il a marché.

Dans toutes ces phrases, il y a ellipse du mot *pendant*.

ON NE PEUT PAS DIRE :

Le jubilé les dure, mais il dure pendant, etc.

Il les dort, etc.

Il les languit, etc.

Elles les vivent, etc.

Il les court, etc.

Il la chante, etc., mais il chante pendant la nuit sous, etc.

Il les marche, etc.

N° 2.

ON DIT :

Les trois cents francs et les peines qu'a *valus* mon déménagement.

Que de pleurs, que de billets de banque sa justification n'a-t-elle pas coûtés !

Les deux livres que cette boîte a pesées.

Les deux livres de cerises que cette femme a pesées.

Les maux que ce roi a soufferts, ont causé sa mort.

Les maux que ce roi a soufferts ont causé la chute de son empire.

ET L'ON DIT TRÈS-BIEN AUSSI :

Il les vaut, il les a valus.

Elle les coûte, elle les a coûtés.

Elle les pèse, elle les a pesées.

Elle les pèse, elle les a pesées.

Il les souffre, il les a soufferts.

Il les souffre, il les a soufferts.

ON DIT :	ET L'ON DIT AUSSI TRÈS-BIEN :
La rose que ce jeune homme *a sentie* (aspirée) renfermait un ver.	Il la sent, il l'a sentie.
L'odeur que ce jeune homme *a sentie* (exhalée) l'a fait bien venir des dames.	Il la sent encore, il l'a sentie ce matin.
Les chevaux que j'ai loués (je les ai pris à location.)	Je les loue, je les ai loués.
Les chevaux que j'ai loués (je fais leur éloge.)	Je les loue, je les ai loués.

Dans toutes ces phrases, il n'y a ellipse d'aucune préposition.

Le pronom régime direct *les* ou *la*, placé immédiatement ou presque immédiatement avant un verbe, étant, pour moi, la preuve incontestable de l'action transitive de ce verbe, quel que soit le sens dans lequel il est pris,

J'en conclus :

1°. Que les participes cités sous le n°. 1, dérivent de verbes *intransitifs*, puisqu'ils ne peuvent pas recevoir immédiatement avant eux le pronom régime direct *la*, *les*, et qu'ils sont dès-lors INVARIABLES.

2°. Que les participes cités sous le n°. 2, dérivent de verbes transitifs, puisqu'ils peuvent recevoir immédiatement avant eux le pronom régime direct, *la*, *les*, et qu'ils sont dès-lors VARIABLES.

Mon objection est nouvelle, elle est forte, elle me paraît irrésistible, elle est du moins spécieuse. Je puis me tromper; mais je crois qu'en adoptant les conclusions que je vous présente, on réduirait à sa plus grande simplicité la théorie des participes passifs.

Mais, diront quelques grammairiens dont j'estime les talents, le participe passif n'est qu'un adjectif; pour qu'il soit variable, il faut qu'on puisse le joindre à son complément direct: dans cette phrase, par exemple :

La femme que j'ai aimée.

On peut très-bien dire : la femme aimée; dirait-on *une somme coûtée, trois cents francs valus* ?

Non, sans doute; mais ce ne sont là que des alliances de mots que l'usage et que la délicatesse de notre langue condamnent, et ce ne sont pas les seules : blâmerait-on l'accord des participes dans les phrases suivantes :

Les princes que nous avons *approchés*,

La colère que j'ai eue,

La romance que j'ai *soupirée*,

La félicité que j'ai rêvée,

Les corps que j'ai *mus*, etc. etc.,

Les hommes que j'ai *fuis*,

Les cachemires que j'ai *voulus*,

Les ennuis que j'ai *plaints*.

parce qu'on ne peut pas dire d'une manière absolue : la colère *eue*, la romance *soupirée*, la félicité *rêvée*, les

corps *mus*, les princes *approchés*, les hommes *fuis*, les cachemires *voulus*, les hommes *plaints*?

Il est temps de mettre fin à ces observations. Votre réponse, mon cher Monsieur, et la décision de la société grammaticale à laquelle je soumettrai cette importante question, m'apprendront si je suis dans l'erreur.

Tout à vous,

D. LÉVI.

Nota. M. Boniface répondra à cette lettre dans le prochain Numéro : la Société grammaticale s'est déjà occupée, dans une de ses séances, de l'importante question adressée par M. Lévi; ces débats ont été très-intéressants : nous nous empresserons d'en publier le résultat.

(MARLE.)

A MM. les Rédacteurs du Journal grammatical et didactique de la Langue française.

MESSIEURS,

Sous le règne de Louis-le-Grand, deux grands poètes nous ont laissé des exemples d'une diction correcte, claire, élégante, harmonieuse; et cependant nous en négligeons l'imitation.

Nous avons extrait les phrases suivantes des tragédies de Racine et des œuvres de Boileau :

RACINE. Soleil, je TE *viens voir* pour la dernière fois. Mais moi .... à qui votre repos est plus cher que le mien, pour ne LE *point troubler*, j'aime mieux vous déplaire. Je connais votre cœur : vous devez vous attendre, que je LE *vais frapper* par l'endroit le plus tendre. Titus qui me jurait... Non, je ne LE *puis croire*; il ne me quitte point, il y va de sa gloire. Il faut courir, Olympe..., ces princes inhumains. . .; il LES *faut séparer* ou mourir par leurs mains. L'absence ni le temps, je vous le jure encore, ne vous *peuvent ravir* ce cœur qui vous adore. Sortons, Paulin, je ne LUI *puis rien dire*. Je ne ME *puis connaître*. Qui LUI *puisse déplaire*. En ce lieu SE *doit rendre*. Que vous *Me voulez faire*. Pour ne LA *plus revoir*. De ne s'*oser parler*. LES *doivent éclairer*. Je LE *vais consulter*. Ne ME *peuvent suffire*. D'où je L'ai *su tirer*. Vous *allait enga-*

ger. Rien ne M'a *pu parer*. Quelque raison que Vous ME *puissiez dire*. Qui M'*ose offenser*. Je ne Vous *puis déguiser* ma surprise. Il LA *faut détester*. Ma volonté, prince, Vous *doit suffire*. Me L'*allait envoyer*. ME *va mettre* en état. Vous *va présenter* un asile. Il Y faut renoncer. Ne Vous *peut émouvoir*. Il ME *viendra chercher*. Dont je LA *veux frapper*. Que vous ME *voulez faire*. Cet aveu que je TE *viens* de *faire*. La main qui vous l'ôta Vous *doit sembler* cruelle.

Mais si mes vœux ardens vous *peuvent émouvoir*. ME *venait reprocher* ma pitié sacrilége. Le reste, il LE *faut taire*. Qui M'*allait éloigner* de ces bords. Je vous *puis* de la fuite *assurer* les moyens. Seigneur, je ne Vous *puis nier* la vérité. Moi-même, à son secours, je LES *viens appeler*. C'est le plus agréable remercîment qu'on vous *puisse faire*. Les plus belles scènes sont en danger d'ennuyer, du moment qu'on LES *peut séparer* de l'action. Hélène, disent ces auteurs, ne L'*avait osé avouer*. En la sauvant par un miracle qu'il (le parterre) n'aurait pu souffrir, parce qu'il ne LE *saurait* jamais *croire*. Et ils ne soupçonnent pas seulement qu'on Y *puisse répliquer*. Il l'a prié de ne SE *point abandonner* elle-même. J'ai voulu épargner à Thésée une confusion qui L'aurait *pu rendre* moins agréable aux spectateurs. J'ai *cru* LUI *devoir* donner un gage à votre amour, qu'il ME *doit accorder*. Mettre en vos mains le feu qui LA *doit dévorer*. Une reine à mes pieds SE *vient humilier*. On S'EN *peut reposer* sur ma foi.

BOILEAU. Le jour de la raison ne LE *saurait percer*. Chacun LE *peut traiter* de fat et d'ignorant. Un affreux serrurier, laborieux Vulcain, de cent coups de marteau ME *va fendre* la tête. Qui dans leur sombre humeur SE

croiraient faire affront. De son mérite faux LE *veut désabuser*. L'endroit que l'on sent faible, et qu'on SE *veut cacher*. Et parmi tant d'auteurs, je veux bien l'avouer, Apollon en connaît qui TE *peuvent louer*. Et nos vaisseaux domptant l'un et l'autre Neptune, NOUS *aller chercher* l'or, malgré l'onde et le vent, aux lieux où le soleil le forme en se levant.

Quel charme au moindre mal qui NOUS *vient menacer*. Ton épouse dans peu sera la 4^{me} ; je LE *veux croire* ainsi. La belle.... ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire, autre défaut sinon qu'on ne LE *saurait lire*. Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime; on dirait, quand tu veux, qu'elle TE *vient chercher*. Mais pour TE *bien louer*, une raison sévère, me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire. Du reste des latins la conquête est facile : sans doute on LES *peut vaincre ;* est-ce tout? La Sicile de là nous tend les bras, et bientôt, sans efforts, Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port. Ce sont là les exploits que tu dois avouer; et c'est par là, grand roi, que je TE *veux louer*. Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs, seront à peine crus sur la foi des auteurs ; si quelque esprit malin LES *veut traiter* de fable; on dira quelque jour pour les rendre croyables, etc. Toutefois si jamais quelque ardeur bilieuse allumait dans ton cœur l'humeur litigieuse, consulte-moi d'abord; et, pour la réprimer, retiens bien la leçon que je TE *vais rimer*.

Dans ces citations, qui pourraient encore être beaucoup plus nombreuses, remarquons: 1° le respect pour ce principe fondamental : *rapprochez le plus possible le relatif du nom qu'il représente ;* 2° l'union de deux verbes, dont le second est le complément immédiat du

premier ; 3° qu'il n'y a pas une des constructions ci-dessus, qui ait été commandée par la mesure des vers, car le nombre de pieds serait le même si l'on disait : soleil, je viens *te* voir pour la dernière fois. Pour ne point *le* troubler. Vous devez vous attendre Que je vais *le* frapper. Non, je ne puis *le* croire. Il *faut* LES *séparer, etc., etc.*

Afin de prouver la supériorité de la construction du texte sur celle-ci, faisons l'analyse de la première phrase.

Racine a écrit : Soleil, je TE viens voir pour la dernière fois ; si nous disons : soleil, je viens TE voir pour la dernière fois, nous aurons rompu l'union nécessaire de *viens* avec *voir*, sans laquelle le motif de Phèdre semblerait être de s'approcher du soleil, quand elle n'entend que jouir du radieux aspect de cet astre ; nous aurons coupé, obscurci le sens de la phrase par une disjonction de mots, dont les uns appartiennent au sujet et les autres à l'objet de son action ; enfin en ne rapprochant pas le plus qu'il est possible le relatif *te* de soleil, nous aurons violé un principe qui a sa source dans la clarté de l'élocution et dans l'enchaînement naturel des idées.

Cette analyse peut se reproduire avec autant de force tous les autres exemples.

Qui mieux que vous, Messieurs, peut assigner aux deux constructions rivales, le rang qu'elles doivent avoir. Je leur choisis un tribunal où siègent des grammairiens littérateurs, qui marchent toujours guidés par le sentiment du bon goût et par le flambeau de l'analyse.

J'ai l'honneur, etc.,

DE BAYARD DE LA VINGTRIE.

Nota. M. Marle répondra à cette lettre dans le prochain numéro.

Faut-il un accent aigu sur le premier e *du verbe* DÉSIRER ?

Docile aux conseils d'une critique impartiale, l'éditeur de l'*Abeille des Demoiselles* a fait disparaître du *plan de son journal* plusieurs locutions que nous avions condamnées : nous croyons devoir lui en faire publiquement nos éloges et nos remercîments, parce qu'il n'y a que le vrai mérite qui ait le courage de se rendre à l'évidence ; c'est un exemple que nous nous empresserons de suivre quand l'occasion s'en présentera. Cependant toutes les corrections demandées par M. Lévi n'ont pas été adoptées ; aujourd'hui même, le quatrième numéro de l'Abeille présente une doctrine tout opposée à celle des bons grammairiens sur l'orthographe des mots désirer, désir, désireux, etc. Il est de notre devoir de la faire connaître à nos lecteurs, que nous faisons juges de la discussion. M. Lévi nous envoie à l'instant une réfutation de cette doctrine ; mais l'étendue de sa lettre nous oblige, à regret, d'en différer l'insertion jusqu'au prochain numéro. Voici en attendant la singulière

OPINION
de l'éditeur de l'Abeille des Demoiselles.

Nous remarquons d'abord que le premier *e* du verbe desirer était autrefois un *e* fermé, qui prenait, par con-

séquent, un accent aigu. On écrivait *désirer*, et l'on prononçait *deisirer*. Le Dictionnaire de l'Académie, dans l'édition de 1762, a écrit *désirer*. L'édition de Moutardier a suivi la même orthographe : c'est aussi celle du Dictionnaire de Féraud. Mais aujourd'hui la prononciation du premier *e* de *desirer* est changée ; cet *e* est devenu muet, et ceux qui parlent purement ne le font point sentir. On doit donc cesser de mettre un accent aigu sur le premier *e* de *desirer*. On ne doit pas en mettre non plus sur l'*e* du substantif *desir*, ni sur le premier *e* des adjectifs *desirable*, *desireux*..... La société peut, sans contredit, changer la prononciation d'un mot, pour la rendre plus douce et plus agréable. Au théâtre français on prononce *desirer*, et non *désirer*.

Nous remarquons ensuite que, lorsque le verbe *desirer* se trouve devant un autre verbe à l'infinitif, ce second verbe doit être précédé de la préposition *de* : Mon fils *desirait de* partir..... Le Dictionnaire de l'Académie semble autoriser les deux manières de parler, *desirer de faire* quelque chose, et *desirer faire* quelque chose. Mais il ajoute que l'usage le plus ordinaire est de joindre la préposition *de* devant le second verbe. Suivant Féraud, « on peut dire, je desire vous voir ; » mais, je *desire de* vous voir *vaut beaucoup mieux...* »

Le verbe *souhaiter* se construit aussi mieux avec la préposition *de* devant le second verbe, que sans cette préposition : je souhaite *de* vous voir la semaine prochaine.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Introduction.

TROISIÈME LEÇON.

DE LA CLASSIFICATION DES MOTS.

§. 1. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.

Inter utrumque tene. *Ovide.*

Gardez un juste milieu.

Ce qu'on doit entendre par classification grammaticale et par analyse. Système mixte de classification conforme au meilleur usage et à la raison. Classification des mots d'une phrase renfermant toutes les parties du discours. — Ce qu'on entend par substance et par substantif. Division des substances en corporelles

et en incorporelles. Définition du *substantif*. Mots accidentellement substantifs. Importance de cette première partie du discours. — Des modificatifs ou adjectifs. Définition de l'*adjectif*. — Utilité du pronom, fonction qui le caractérise. Ce qu'on entend par *personne*, origine de ce mot, combien il y a de personnes en grammaire. A quoi le pronom doit son nom. Fonction spéciale du pronom de troisième personne. Définition du *pronom*. — Du verbe et des diverses variations qui le caractérisent. Verbe simple, verbe combiné. Définition du *verbe*. — Des adverbes, quels mots ils modifient; cause de leur invariabilité. Définition de *l'adverbe* — Des prépositions, en quoi elles diffèrent des adverbes; d'où vient leur nom. Observations sur leurs compléments et sur les mots qu'elles modifient. Définition de la *préposition*. — Des conjonctions, leur fonction, origine de leur nom. Définition de la *conjonction*. — Observation sur la construction de cette partie du discours. — Des interjections ou exclamations, origine de leur dénomination. — Définition de *l'interjection*. — Nombre des parties du discours. Cause des opinions diverses des grammairiens sur le nombre de ces parties.

---

86. Les mots, dans le discours (22), jouent des rôles différents, y remplissent diverses fonctions, d'où la nécessité de les classer.

87. Classer des objets, c'est indiquer, d'après leur caractère, à quel genre ou à quelle espèce appartient chacun d'eux; d'où l'opération qui consiste à *classer grammaticalement* les mots, doit prendre le nom de

CLASSIFICATION GRAMMATICALE, et non celui *d'analyse* qu'on lui donne abusivement (1).

88. Les grammairiens sont aussi peu d'accord sur la classification des parties du discours que sur leurs définitions; et, malgré les discussions lumineuses que nous avons sur ce sujet, on répètera long-temps encore ce qu'a dit Horace il y a des siècles :

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

Les grammairiens disputent, et la cause est encore à juger.

Egalement opposé aux anciens et aux nouveaux systèmes, je vais faire connaître ma théorie grammaticale, sans cependant la croire inattaquable, et seule conforme à la vérité et à la raison. Une longue expérience m'a du moins prouvé qu'elle est accessible à l'intelligence la plus ordinaire, quoiqu'elle soit fondée sur une saine métaphysique. (2)

---

(1) Lorsqu'on dit qu'*irraisonnablement* est adverbe, qu'*irraisonnable* est adjectif, que *raisonner* est verbe, et que *raison* est substantif, on classe ces mots ; les *analyser*, ce serait les décomposer, et indiquer la valeur de chacune de leurs parties, ce qui est plutôt le travail de l'étymologiste que celui du grammairien.

(2) Disciple d'Urbain Domergue, j'avais dans ma jeunesse adopté sa classification des mots, ainsi que toutes les nouvelles dénominations qu'on doit à ce célèbre grammairien ; mais malheureusement,

89. Dans cette phrase :

Cette pauvre mère, hélas! pleure amèrement sur un fils bien aimé; mais, ô douce religion, tu la soutiens, et tu es sa seule consolation!

voyons la fonction de chaque mot, et conséquemment à quelle classe il appartient.

90. Nous remarquons d'abord de l'analogie entre les mots *mère, fils, religion, consolation* : autour de chacun de ces mots, qui expriment des êtres soit corporels, soit incorporels, viennent se grouper d'autres mots qui en désignent certaines manières d'être, certaines modifications : *cette pauvre* mère, *un* fils *aimé*, *douce* religion, *sa seule* consolation, d'où déjà deux classes de mots, celle des *noms d'objets* et celle des noms qui en expriment les diverses *modifications*.

91. Les mots *tu* et *la* avant *soutiens*, et *tu* avant *es*, expriment aussi des êtres, des objets; mais ils diffèrent

---

en fait de langue, la raison est faible contre l'usage, auquel elle est obligée de faire de continuelles concessions. Domergue lui-même, dans sa dernière grammaire, emploie l'ancienne et la nouvelle nomenclature : la première, dit-il, par déférence pour l'usage; la seconde, par respect pour la raison. Ma théorie présente donc un système mixte qui, j'espère, satisfera les bons esprits, mais que repousseront, peut-être également, certains grammairiens philosophes, qui ne veulent faire aucun pacte avec l'usage, et la tourbe des grammatistes routiniers qui ferment les yeux à l'évidence même de la raison.

de *mère* et de *religion*, auxquels ils se rapportent, en ce qu'ils les représentent, comme jouant un rôle dans l'acte de la parole, d'où une troisième classe de mots que nous nommerons, en attendant, *représentatifs*. (1)

92. La mère *pleure*, la religion la *soutient*, et *est* sa seule consolation.

Voilà des jugements (16) portés sur la mère et sur la religion; les signes spéciaux de ces jugements sont *pleure*, *soutient*, *est*; ces mots et leurs analogues, que nous avons déjà nommés VERBES (18), forment une quatrième classe.

93. Elle pleure *amèrement* sur un fils *bien* aimé. Ces mots *amèrement* et *bien* modifient d'une manière complète, le premier, le verbe *pleure*, et le second, le modificatif *aimé*; *pleure*, équivalant à *est pleurant*, renferme un modificatif, d'où une cinquième classe, celle des SURMODIFICATIFS COMPLETS, du moins nous lui donnons d'abord ce nom pour en faire mieux sentir la fonction.

94. Elle pleure *sur*.....

Ici le mot *sur* modifie le verbe *pleure*; c'est donc, comme *amèrement*, un *surmodificatif*; mais il en diffère

---

(1) Les représentatifs, ou les pronoms, comme on les appelle ordinairement, ne devraient être qu'une subdivision de la première classe; mais la plupart des grammairiens en font une des parties du discours, sans doute à cause des idées de relation et de personnalité qui leur sont particulières.

en ce qu'il a un sens incomplet; l'esprit attend un complément : elle pleure *sur*.... Sur *qui*? — sur un fils.

Ce mot et ses analogues formeront une sixième classe que, pour la même raison que ci-dessus, nous appellerons provisoirement *surmodificatifs incomplets* (1).

95. La phrase dont nous classons les mots présente trois propositions (17), liées par *mais*, *et ;* ces mots et leurs analogues, dont la fonction est de servir de liens entre les propositions et les phrases, constituent une septième classe que nous nommerons, dès à présent, CONJONCTIONS.

96. Il ne reste plus à classer que les mots *Hélas ! ô !* qui expriment, pour ainsi dire en un seul *jet*, des mouvements subits de l'âme, d'où une huitième et dernière classe de mots, celle des INTERJECTIONS, c'est-à-dire, *mots interjetés* dans le discours. On les nomme aussi, et avec plus de raison, EXCLAMATIONS.

97. La phrase donnée renfermant toutes les classes de mots grammaticalement considérés, ou toutes les parties du discours, nous pouvons conclure qu'il y a huit espèces de mots, dont nous allons donner successivement les dénominations généralement usitées, les définitions, les propriétés et les diverses subdivisions (2).

---

(1) Les surmodificatifs ne devraient former qu'une seule classe qui aurait alors deux subdivisions ; mais les grammairiens ont toujours distingué les *adverbes* des *prépositions ;* et quand tout le monde a tort, il faut bien que tout le monde ait raison.

(2) Telle est à peu près la première leçon que je donne à mes

PREMIÈRE PARTIE DU DISCOURS.

LE SUBSTANTIF.

98. Quand on dit : HOMME *grand*, *fort*, *courageux*, etc., les modifications de *grandeur*, *de force*, *de courage*, se groupent autour du mot homme qui en est, pour ainsi dire, le soutien, d'où le nom de SUBSTANCE(1) donné à un objet, et celui de SUBSTANTIF au mot qui en est le signe.

99. Les mots *arbre* et *douceur* représentent des substances, puisqu'on peut dire : arbre *élevé*, *touffu*, *majestueux*, etc., et douceur *aimable*, *sincère*, *affectée*, etc. ; mais il y a, entre ces deux substances, une différence sensible : la première (*l'arbre*) est une substance matérielle, elle a un corps, elle existe par elle-même, indépendamment de toute autre ; la seconde (*la douceur*) est une substance spirituelle ou idéale, qui n'a

---

élèves sur la classification des mots, et dont l'application doit se faire encore sur d'autres phrases analogues. Il serait, sans doute, plus court, mais non pas plus raisonnable, comme on pourrait le croire, de dire tout de suite : *Il y a huit parties du discours*, ainsi qu'on le fait ordinairement ; mais il vaut mieux suivre une méthode *investigatrice*, c'est-à-dire de recherches et d'observations, où l'esprit de l'élève est continuellement en activité.

(1) *Stans*, se tenant ; *sub*, dessous.

point de corps, qui n'existe que dans notre esprit, et relativement à une autre substance ; enfin l'idée qu'elle réveille est abstraite (8).

D'où l'on peut diviser les substances en *corporelles* et en *incorporelles*. *Homme*, *lion*, *arbre*, *air*, expriment des *substances corporelles*; *religion*, *courage*, *vertu*, *douceur*, des *substances incorporelles* (1).

100. Le SUBSTANTIF est un nom donné à une substance corporelle, comme *homme*, *lion*, *arbre*, ou incorporelle, comme *courage*, *vertu*, *Dieu*, *ame*, etc.

101. Quand on dit, *dormir* est nécessaire, le mot *dormir*, qui est ordinairement verbe, est employé ici comme substantif, il est pris substantivement.

D'où un mot peut être *essentiellement* substantif, ou *accidentellement* substantif.

Il est *essentiellement substantif*, s'il exprime ordinairement une substance quelconque, comme *lion*, *homme*, *arbre*, et il est *accidentellement substantif*, si, appartenant à une autre classe de mots, il remplit la fonction du substantif, comme dans les phrases suivantes :

Mentir est honteux.

Perdre *le boire* et *le manger*.

Il a un *parler* désagréable.

---

(1) Je crois cette division préférable à celle des substances en *physiques* et en *abstraites*, qui embarrasse souvent les enfants.

L'*utile* est préférable à l'*agréable*.

Les *mais* n'en finiront jamais.

Savoir *le pourquoi*.

Il pousse des *hélas*.

Dans ces exemples, *mentir* remplit la fonction du substantif, puisqu'il est sujet de la proposition.

Boire, *manger*, *parler*, etc., sont aussi accidentellement substantifs, puisqu'ils sont modifiés par des mots qui caractérisent le substantif.

102. Le substantif est le mot le plus nécessaire aux langues ; c'est l'ame du discours, il y joue le rôle principal, puisque c'est à lui que se rapportent, plus ou moins directement, tous les autres mots.

DEUXIÈME PARTIE DU DISCOURS.

L'ADJECTIF.

103. Les mots qui sont sous la dépendance du substantif en expriment, pour la plupart, des modifications, et devraient être conséquemment nommés *modificatifs*, ou *adjectifs*, comme on les appelle ordinairement.

Mais, pour concilier l'usage et la raison, je n'appellerai *adjectifs* que les mots qui, modifiant le substan-

tif, ont déjà reçu cette dénomination de nos meilleurs grammairiens.

104. Dans *cette pauvre mère*, le substantif *mère* est modifié par les mots *pauvre* et *cette*; le premier en exprime la qualité, la manière d'être, et le second en détermine l'étendue.

105. Ces mots ajoutés aux substantifs pour les qualifier ou les déterminer, reçoivent la dénomination générale d'*adjectifs* (1).

Un adjectif est donc un mot qui modifie le substantif par une idée de manière d'être, de qualité, ou de détermination.

Nous en verrons plus tard les subdivisions.

---

(1) Le mot adjectif, d'après l'analogie des mots en *if*, a plutôt un sens actif qu'un sens passif, d'où l'on pourrait dire que l'adjectif *ajoute* au substantif une idée de qualité, de manière d'être ou de détermination.

TROISIÈME PARTIE DU DISCOURS.

LE PRONOM.

106. Si quelqu'un qui s'appelle *Paul*, visitant une autre personne nommée *Charles*, lui disait : *Paul* salue *Charles;* cette autre personne, ne connaissant point *Paul*, ne saurait nullement quel est celui qui fait l'action, et même le connaissant, serait encore embarrassée de savoir si c'est précisément lui, *Paul*, qui agit, et si c'est lui, *Charles*, qu'on salue.

107. Pour remédier à cet inconvénient, on a inventé des mots qui, par leur forme, marquent d'une manière précise le rapport de l'action à celui qui parle, à celui à qui l'on parle, et, enfin, à celui dont on parle; ce sont :

1° *Je*, *me*, *moi*, pour celui qui parle;

2° *Tu*, *te*, *toi*, pour celui à qui l'on parle;

Vous, si on ne le tutoie pas;

3° *Il*, *elle*, *on*, *le*, *lui*, *se*, *soi*, etc., pour celui ou celle dont on parle.

Les formes plurielles sont :

1° *Nous*, 2° *vous*, 3° *ils*, *elles*, *les*, *leur*, *eux*, *se*, *soi;*

Il y a encore d'autres mots analogues que nous verrons plus tard.

108. Alors, employant deux de ces mots, *Paul* dira à *Charles*, *je vous* salue, et toute équivoque disparaîtra.

Ces mots: *je*, *tu*, *il*, sont trois formes, trois *costumes* différents que revêt un être, quel qu'en soit le nom, suivant le rôle qu'il joue dans l'acte de la parole.

Paul sera représenté par { *je*, s'il parle, / *Tu*, si on lui parle, / *Il*, si l'on parle de lui. } Et s'il est sujet de la proposition.

EXEMPLE.

Je danse.

Tu danses.

Il danse.

Paul joue ici trois rôles, trois personnages bien distincts, et prend alors trois formes différentes (1): *je*, *tu*, *il*.

109. Ces rôles ou personnages qu'on joue dans l'acte de la parole, se nomment *personnes* (2); d'où l'on dit

---

(1) On peut comparer *Paul* à un acteur qui change de costume, suivant le rôle qu'il doit jouer, le personnage qu'il doit représenter; c'est toujours le même individu sous des costumes différents

(2) Ce mot *personne* est très-bien choisi : dans la langue latine,

qu'il y a *trois personnes* : la première est celle qui parle, la deuxième celle à qui l'on parle, et la troisième celle dont on parle. *Je* indique donc la première personne ; TU, la deuxième, et IL, ELLE, ON, la troisième. Il ne peut y avoir que ces trois personnes, puisqu'on ne peut jouer que trois rôles dans l'acte de la parole.

110. Chaque personne est exprimée par une forme particulière, et comme ces formes sont mises *à la place* des *noms*, sont employées *pour* les *noms*, afin de désigner le rôle qu'ils jouent dans l'acte de la parole, on les appelle généralement PRONOMS.

111. Mangin, auteur d'une excellente grammaire générale, s'exprime ainsi sur le pronom :

« La seule manière de concevoir les pronoms, c'est » de les regarder comme étant spécialement destinés à » représenter les relations que les êtres ont entre eux » dans l'acte même de la parole. »

112. Le pronom de troisième personne, qui est véritablement le seul *pronom*, sert souvent, en outre, à

---

persona signifie le masque dont les acteurs se couvraient le visage ; ce mot latin dérive de *personare*, sonner, faire retentir à travers ; car, vu l'immensité du théâtre, l'acteur, pour être entendu, avait un masque dont la bouche formait une espèce de porte-voix. Par extension, *persona* s'est dit de l'acteur même, dans le sens de *personnage ;* puis, en terme de grammaire, a signifié rôle qu'on remplit dans l'acte de la parole.

éviter la répétition du substantif, comme on peut le voir dans l'exemple suivant:

Quand un maître est satisfait de son élève, *il* lui donne des récompenses *qui* l'encouragent à persévérer.

Sans les pronoms on serait obligé de dire : Quand un maître est satisfait de son élève, ce maître donne à cet élève des récompenses, et ces récompenses encouragent l'élève.

113. Le PRONOM est donc un mot spécialement destiné à représenter les relations que les êtres ont entre eux dans l'acte de la parole ; il sert souvent à éviter la répétition du substantif de troisième personne.

A. BONIFACE.

L'abondance des matières nous a obligés à remettre au prochain numéro la suite de cet article.

TROISIÈME PARTIE.

DIDACTIQUE

OU

THÉORIE DE L'ENSEIGNEMENT.

On croyait autrefois se saisir de toute la science grammaticale, en apprenant par cœur toutes les demandes et toutes les réponses de la grammaire de Restaut; aujourd'hui quelques auteurs, dont le mérite ne saurait être contesté, prétendent que les règles n'enseignent rien. Pauvres humains! vous passerez donc toujours de l'erreur à l'erreur, sans jamais vouloir vous arrêter dans le temple de la vérité, qui est sur votre passage! Quoi! les règles ne sont bonnes à rien? Eh! sans doute, une règle inintelligible est comme un flambeau éteint, et une

règle erronée comme un guide infidèle; alors elles sont même dangereuses; mais les règles sûres, les règles faciles et lumineuses, ne doivent-elles pas éclairer l'esprit et le mettre sur la voie de la vérité? Soutenir le contraire, ce serait soutenir que la ligne courbe conduit plus directement au but que la droite. Ne croyez pas pourtant, vous qui avez déclaré aux règles une guerre d'extermination, que, de mon côté, j'aie déclaré la guerre à la pratique. Non, j'aime aussi la pratique; mais je crois qu'il y a autant de danger à la séparer des bonnes règles, qu'il y en aurait à séparer un aveugle de son guide. Les règles sont les yeux de la pratique: elles lui rendent autant de services que les nôtres en rendent à notre corps. La théorie seule ne donne que des idées vagues, et la pratique seule, que des habitudes; la véritable lumière ne jaillit que de l'union de ces deux flambeaux. Il faut donc, dans une méthode quelconque, unir la pratique à la théorie; c'est ce que je ne cesserai de répéter, malgré les murmures des grammairiens qui se sont engagés dans des routes différentes; et je romprai avec eux d'honorables lances, toutes les fois que je croirai que la vigueur de leur génie les aura entraînés au-delà du but.

En attendant, je vais présenter ici une nouvelle application de ma méthode syllogistique.

Dans le premier Numéro, je me suis occupé du clas-

sement des mots; dans le deuxième, j'ai procédé à la distribution des matériaux sur lesquels il convient de s'exercer à ce classement; aujourd'hui que l'élève sait distinguer le substantif des adjectifs et des autres parties du discours, je crois devoir lui présenter la division de cette première classe de mots en deux espèces : *substantifs propres* et *substantifs communs*.

(Voyez dans la page suivante le tableau de cette division.)

DIVISION DES SUBSTANTIFS EN SUBSTANTIFS

PRINCIPES.

1.

Substantifs propres. Tout substantif qui est appliqué à un individu ou à une chose, pour les distinguer de tous les autres individus ou de toutes les autres choses qui existent, s'appelle *substantif propre.*

EXEMPLES.

I.

Aristote fut certainement une des têtes les plus fortes et les plus pensantes que la nature ait organisées. LA HARPE.

Dieu écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à *Moïse* au haut de la montagne de *Sinai*, le fondement de cette loi. BOSSUET.

Vos prêtres, je veux bien, *Abner*, vous l'avouer,
Des bontés d'*Athalie* ont lieu de se louer.
RACINE,

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer;
De *Paris* au *Pérou*, du *Japon* jusqu'à *Rome*,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
BOILEAU.

Une des scènes où *Voltaire* a le mieux développé le caractère de cet imposteur, ses vastes desseins et sa profonde politique, c'est dans la conversation entre lui et *Zopire.* LA HARPE.

Sur les bords fortunés de l'antique *Idalie*,
Lieux où finit l'*Europe* et commence l'*Asie.*
VOLTAIRE.

Il cherche la liberté sainte,
D'*Agrigente* aux vallons d'*Enna.*
Sa flamme antique y semble éteinte,
Comme les flammes de l'*Etna.*
A *Naples* il trouva son idole
Qui tremblait, un glaive à la main;
Il vit *Rome*, et pas un Romain
Sur les débris du *Capitole!*
O *Venise!* il vit tes guerriers;
Mais ils ont perdu leur audace
Plus vite que tes gondoliers
N'ont oublié les vers du *Tasse.*
CASIMIR DELAVIGNE.

PROPRES ET EN SUBSTANTIFS COMMUNS.

APPLICATIONS.

1.

Tout substantif qui est appliqué à un individu, ou à une chose, pour les distinguer de tous les autres individus, ou de toutes les autres choses qui existent, s'appelle *substantif propre ;*

OR,

J'entends par le substantif *Aristote*, un individu distinct de tous les autres individus de l'Univers :

DONC,

Aristote est un substantif propre.

NOTA. L'élève doit reproduire verbalement et mentalement ce syllogisme sur tous les substantifs propres de la colonne des exemples.

Suite de la division des Substantifs en Substantifs

PRINCIPES.

EXEMPLES.

Ici gît... point de nom !... demandez à la terre ?
Ce nom ! il est inscrit en sanglant caractère,
Des bords du *Tanaïs* au sommet du *Cédar*.

. . . . . .

. . . . . .

Là, sur un pont tremblant tu défiais la foudre !
Là, du désert sacré tu réveillais la poudre !
Ton coursier frissonnait dans les flots du *Jourdain !*

DE LAMARTINE.

2.

Substantifs communs. Tout substantif qui s'applique indifféremment à tous les individus ou à toutes les choses d'une même espèce, d'un même genre(1), s'appelle *substantif commun.*

2.

Le *poisson* est un *animal* sanguin, qui vit continuellement dans l'*eau*, et qui n'en sort jamais volontairement ; qui n'a point de *pieds*, mais qui a des *nageoires* ; qui est couvert d'*écailles* ou d'une *peau* unie et sans *poil* ; qui respire ou par les *poumons* ou par les *ouïes*, et qui n'a qu'un *ventricule*.

Le *chien*, fidèle à l'*homme*, conservera toujours une *portion* de l'*empire*, un *degré* de *supériorité* sur les autres *animaux* ; il leur commande, il règne lui-même à la *tête* d'un *troupeau* ; il s'y fait mieux entendre que la *voix* du *berger* ; la *sûreté*, l'*ordre* et la *discipline* sont le *fruit* de sa *vigilance* et de son *activité* ; c'est un *peuple* qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la *force* que pour y maintenir la *paix*. BUFFON.

Les *mouvemens* du *serpent* diffèrent de ceux de tous les autres *animaux* : on ne saurait dire où gît le *principe* de ses *déplacemens*, car il n'a ni *nageoires*, ni *pieds*, ni *ailes*, et cependant il fuit comme une *ombre*, il s'évanouit magiquement ; il reparaît, disparaît encore ; semblable à une petite *fumée d'azur*, ou aux *éclairs* d'un *glaive* dans les ténèbres. BUFFON.

(1) Il ne s'agit pas ici du genre masculin, ni du genre féminin ; il s'agit du mot genre, signifiant ce qui est commun à différentes espèces.

propres et en Substantifs communs.

APPLICATIONS.

2.

Tout substantif qui s'applique indifféremment à tous les individus de la même espèce, du même genre, s'appelle *substantif commun.*

OR,

Le substantif *poisson* est applicable à tous les animaux à sang rouge, qui naissent et vivent dans l'eau.

DONC,

poisson est un *substantif commun.*

Nota. L'élève doit reproduire verbalement et mentalement ce syllogisme sur tous les *substantifs communs* de la colonne des exemples.

Je m'arrête à ces deux espèces de substantifs : le *commun et le propre*; je n'entretiens donc pas mon élève de ceux qu'on appelle substantifs absolus, substantifs abstraits, substantifs appellatifs collectifs, substantifs appellatifs collectifs généraux, substantifs appellatifs collectifs partitifs, etc., etc., etc.; ces distinctions, qui peuvent être fort bonnes pour les savans, sont assurément fort inutiles aux jeunes gens; elles ont même le grave inconvénient de provoquer et de faire naître en eux le dégoût de l'étude.

Marle aîné.

(*La suite au prochain numéro.*)

QUATRIÈME PARTIE.

CRITIQUE GRAMMATICALE.

Sur les poésies de M. de Lamartine.

Appeler l'attention sur les ouvrages de nos grands maîtres, faire ressortir les idées sublimes et les tournures vraiment poétiques d'un auteur qui, marchant sur les pas des deux Racine, a pris pour sujet de ses méditations la religion et les beautés de la nature : c'est entrer dans les vues de ce journal, qui traite de la didactique et des beautés de la Langue française. Qui, plus que M. de Lamartine, mérite d'être cité comme exemple de poésie et de style ? Car je ne partage pas l'opinion de quelques écrivains de nos jours, qui croient que ce grand poète s'est envolé sous les bannières du

romantisme, parce qu'il s'est livré à quelques écarts de locution, qu'il lui sera facile de corriger.

Pénétré de ces idées, je me permettrai de relever quelques-unes de ces incorrections, dussé-je être compris au nombre des importuns qui, dit-on, existaient à Rome, et pour la dénomination desquels un membre de l'Académie française a imprimé un barbarisme que n'auraient admis ni Racine, ni Bossuet, ni d'Olivet, ni Vaugelas, parce qu'ils savaient que l'Académie française avait été instituée pour la conservation de la langue, et que plus un académicien est connu par sès talens, ses principes et ses fonctions, plus son exemple, quand il commet des fautes, est dangereux. Nous sommes persuadés que M. de Lamartine ne pense pas que la langue dans laquelle ont excellé les grands écrivains du siècle de Louis XIV, ait veilli, et qu'en cessant de s'occuper de mythologie, pour chanter le christianisme, il faille abandonner la pureté de style qui a distingué l'auteur d'Esther, celui du poème de la religion, et Jean-Baptiste Rousseau dans ses pseaumes ! Nous croyons, au contraire, qu'il nous saura gré de nos observations ; nous allons donc nous exprimer franchement sur ses ouvrages.

Sa première Méditation est un chef-d'œuvre de pensées et de tableaux. Cette strophe est superbe :

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes;
Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur;
Là le lac immobile étend ses eaux dormantes,
Où l'étoile du soir s'élève dans l'azur.

Nous dirons, en passant, aux personnes qui désirent savoir quand un participe présent est variable ou non, d'examiner cette strophe, elles reconnaîtront que les idées représentées par Écumantes et Dormantes, ont rapport à des propriétés permanentes, et que, par conséquent, ces mots ont dû varier. Voilà des exemples à donner en enseignant la grammaire, les élèves y trouveront un double avantage : de bons principes et de beaux vers.

Dans la deuxième méditation :

Et là, seul, entouré de membres palpitants,
De rochers d'un sang noir sans cesse dégoûtants,

ce dernier vers est obscur : on ne sait pas s'il s'agit de rochers de sang, ou de rochers dégoûtants; dans ce dernier cas l'*s* mise au participe en ferait un adjectif et présenterait une image désagréable. Sans doute l'auteur a voulu dire de rochers *dégoûtant* de sang. Alors il fallait supprimer l's du participe, et examiner s'il n'est pas encore plus français de dire *du sang dégouttant de rochers*, parce que ce mot signifie qui tombe goutte à goutte. Il est vrai que l'opinion contraire peut s'appuyer de l'exemple de Corneille :

Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père,

et de celui de La Bruyère qui avance que certaines gens dégouttent l'orgueil et l'arrogance.

Que ces légères inadvertances sont bien rachetées par des vers comme ceux-ci :

Aux regards de celui qui fit l'immensité
L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

Quoique certains rigoristes exigeront un complément à Autant, pour finir la comparaison ; en effet on a voulu indiquer qu'ils ont autant coûté l'un que l'autre.

Ensuite :

Mais cette loi, dis-tu, révolte ta justice :
. . . . . .
Confessons-la, Byron, et ne la jugeons pas.

Il y a peut-être une faute d'impression ; on devait sans doute imprimer, professons-là, car on ne confesse pas une loi.

Ni si haut, ni si bas ! simple enfant de la terre,
Mon sort est un problème, et ma fin un mystère.

Ces adverbes qui commencent la phrase, ne peuvent pas se rapporter au substantif enfant, ni par conséquent être le sujet ; on ne sait à quelle partie du discours ils appartiennent. L'obscurité continue quand on voit qu'Enfant cesse d'être le sujet de la phrase, qui n'a qu'un verbe, se rapportant au mot sort.

Voici encore un vers de la même Méditation qui,

selon moi, renferme deux fautes de français, par lesquelles le sens se trouve obscurci.

Ignorant d'où je viens, incertain où je vais.

Si ignorant est adjectif, il n'a plus de sens dans la phrase ; s'il est participe actif, il fallait, *ignorant l'endroit d'où je viens*, et, par la même raison, *incertain du lieu où je vais*. Supposer que, même en poésie, on peut faire de pareilles ellipses, c'est trop hasarder, c'est renverser tout ce qui a été établi jusqu'à présent.

Même Méditation :

Un seul être, du moins, me restait sous les cieux,
Toi-même de nos jours avais mêlé la trame,
Sa vie était ma vie, et son âme mon âme ;
Comme un fruit encor vert du rameau détaché,
Je l'ai vu de mon sein avant l'âge arraché !

Sublime comparaison ! expression énergique et pleine de sentiment ! nous soutenons que celui qui a écrit ces vers est étranger à l'école du romantisme.

Lisez et relisez sans cesse la troisième Méditation à Elvire, et surtout ce passage :

Jeunesse, amour, plaisir, fugitive beauté !
Beauté présent d'un jour, que le ciel nous envie,
Ainsi vous tomberez, si la main du génie
Ne vous rend l'immortalité !

La quatrième, consacrée à la description du soir, est d'un genre pittoresque et harmonieux que n'auraient désavoué ni Delille, ni Parni ; ce morceau a de plus

le mérite de renfermer des idées entièrement relatives à la vertu. On y trouve une métaphore un peu hardie, mais que nous approuvons, parce qu'il faut accorder beaucoup à la poésie, et que nous n'aurions jamais eu Pindare, ni Homère, en voulant couper les ailes du génie.

De ce hêtre au feuillage sombre
J'entends frissonner les rameaux :
On dirait autour des tombeaux
Qu'on entend voltiger une ombre.

La contexture des deux derniers vers ne semble pas énoncer que l'ombre voltige autour des tombeaux, mais qu'on dirait cela autour des tombeaux. Il fallait :

On dirait qu'autour des tombeaux
L'on entend voltiger une ombre.

La cinquième Méditation, sur l'immortalité, et qu'il faudrait presque copier tout entière pour en noter les beautés, nous a paru de nature à assurer à son auteur la possession de ce qu'il chante si bien. Ce n'est point l'immortalité du poète seulement que nous trouvons là, c'est celle de la philosophie chrétienne et de la religion, s'élançant au sein du Créateur de tous les mondes ; c'est l'immortalité embellie par un amour pur comme celui que l'on devait goûter dans l'Eden.

Dans la sixième, nous appelons le stylet réformateur de M. de Lamartine sur ces deux vers où il a dit, en parlant de bois épais :

Qui courbant sur mon front leur ombre entremêlée,
Me couvrent tout entier de silence et de paix.

Comment une ombre, au singulier, peut-elle être entremêlée par plusieurs bois; et, en admettant encore la métaphore, nous ne distinguons pas trop non plus, soit au propre, soit au figuré, comment on peut être couvert de silence et de paix.

Mais aussi, par compensation, quelle belle strophe que celle où le poète, parlant à son âme, s'écrie :

Tes jours, sombres et courts comme des jours d'automne,
Déclinent comme l'ombre au penchant des coteaux ;
L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et, seule, tu descends le sentier des tombeaux.

Il est malheureux que, dans le dernier de ces vers qui sont fort harmonieux, il y ait cette consonnance : tu des*cends* le *sen*tier.

Nous avouerons que nous n'avons pas été contents de l'image que présente la première strophe de la Méditation sur le désespoir; elle est ainsi conçue :

Lorsque du Créateur la parole féconde
Dans une heure fatale eut enfanté le monde
Des germes du chaos,
De son œuvre imparfaite il détourna sa face,
Et d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos.

S'il ne s'agissait que de fautes grammaticales, nous ferions observer qu'il fallait dire : il détourna la face. Mais c'est l'avant dernier vers qui nous a déplu. Nous n'aimons pas que l'on dise du Créateur, qu'il lança son

ouvrage dans l'espace, en lui donnant un coup de pied; et l'épithète de dédaigneux semble également peu convenable. Peut-être dira-t-on que ces observations étant attribuées à celui qui se livre au désespoir, c'est une excuse pour la faiblesse, ou l'inconvenance du style ; mais l'auteur a trop de goût pour adopter une pareille justification. Ce qui démontre que l'on pouvait employer un style plus relevé ; ce sont les superbes strophes de la fin de la méditation, et surtout celles qui commencent, l'une par *la valeur*, l'autre par *la fortune.*

La huitième Méditation, qui semble être la réponse à celle dont nous venons de parler, a aussi de grandes beautés, la Providence y parle un langage vraiment divin; on pourrait néanmoins réclamer plus de clarté dans ce vers :

D'un lait mystérieux je remplis la mamelle ;

On voulait dire probablement, un lait dont la cause et la nature sont un mystère pour l'homme; mais il est facile de reconnaître que ce n'est pas là un lait mystérieux.

Le souvenir qui est traité dans la neuvième Méditation, fournit de belles images à M. de Lamartine, mais il y a encore quelque chose à reprendre, par exemple, dans cette strophe :

Je vois mes rapides années
S'accumuler derrière moi,

Comme le chêne autour de soi
Voit tomber ses feuilles fanées.

Il fallait autour de soi, pour la rime; mais la grammaire demandait autour de lui. Toutes les fois que le sujet est précis, on doit mettre *lui*; ce n'est que quand on parle en général que l'on met *soi*; comme :

Il faut obliger tout le monde,
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Soi, ici, à cause du sujet on.

La dixième Méditation sort de la ligne des autres, c'est une ode; elle admet le désordre pindarique et les écarts du génie. L'auteur a prouvé dans cette pièce qu'il n'est pas étranger à ce genre; est-il quelque chose de comparable à cette strophe ?

Où sont-ils ces jours où la France,
A la tête des nations,
Se levait comme un astre immense
Inondant tout de ses rayons ?
Parmi nos siècles, siècle unique,
De quel cortège magnifique
La gloire composait ta cour!
Semblable au Dieu qui nous éclaire,
Ta grandeur étonnait la terre,
Dont les clartés étaient l'amour.

On reconnaît bien dans ce tableau le siècle de Louis XIV, de Racine, de Bossuet et de Fénélon. Certains lecteurs trouveront néanmoins de l'obscurité dans : *les clartés qui étaient l'amour*, ou *l'amour qui était les clartés* s'il y a inversion; dans ce cas il aurait pu écrire *était* au singulier.

Il y a encore un peu plus bas : la nature qui se glace, parce qu'on pose sur la nature un doigt glacé qui la mesure. Ce cliquetis d'expressions n'est pas la poésie ordinaire de M. de Lamartine ; il nous a accoutumés à des choses meilleures. Mais c'est assez faire la guerre aux expressions échappées à la plume d'un écrivain dont nous n'avons parlé que parce que nous sommes ses admirateurs sincères. Si ces observations obtiennent l'assentiment de quelques personnes éclairées, nous continuerons cet examen dans les autres numéros de ce journal, en consultant, ainsi que nous l'avons fait, la douzième édition qui a paru à la fin de 1825.

J.-B. PERRIER.

Nota. L'abondance des matières ne nous a permis d'insérer, dans ce numéro, ni la dissertation de M. Pompée, ni la correction raisonnée du tableau de M. M.....

IMPRIMERIE DE SÉTIER,
Cour des Fontaines, n. 7, à Paris.

La Langue anglaise enseignée par une nouvelle Méthode.

M. Robertson ouvre de mois en mois de nouveaux cours de Langue anglaise ; les élèves en trouvent toujours à leur portée, quel que soit leur degré d'avancement.

La méthode, entièrement neuve et toujours efficace du professeur, n'exige d'autre travail que celui qui a lieu pendant les leçons. On ne se sert à ses cours, ni de grammaires, ni de dictionnaires.

De nombreux élèves, formés par cette méthode, sont prêts à attester la rapidité de leurs progrès. Dès les premières leçons, on les exerce à parler ; et au bout d'un mois, ils sont en état de traduire un passage du *Spectateur*, de répondre en anglais à toutes les questions qui leur sont adressées sur les divers sens des phrases qui composent ce passage ; et même de soutenir, à ce sujet, et toujours en anglais, une conversation variée.

Jaloux de faire jouir des avantages de sa méthode les instituteurs et les institutrices de la Capitale, M. Robertson leur offre d'en faire l'application dans leurs établissemens, et de ne prendre d'arrangemens avec eux, qu'après avoir obtenu, dans le court espace d'un mois, le résultat frappant qui vient d'être indiqué.

On s'adresse rue du Bouloy, N.° 8.

PRIX

DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris, 20 fr.

Pour les départemens, 22

Il paraît chaque mois un Numéro d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, Cour des Fontaines, n° 7, à Paris.